



## SITOM INFO AUTOMNE 2020

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### LE SITOM : ELECTION DES NOUVEAUX DELEGUES

Les 23 élus délégués des communes du territoire du SITOM ont voté le jeudi 10 septembre 2020 afin d'élire l'organe exécutif du SITOM. M. MARTINEZ a été réélu Président du SITOM pour une durée de 6 ans. Il sera accompagné d'une nouvelle équipe qui portera l'ensemble des projets du syndicat : M. OUTREBON, vice-président aux finances et à la transition écologique, M. NOWAK, vice-président aux gros producteurs et à l'habitat collectif, élus respectivement à Taluyers et Chaponost. Les autres membres du bureau syndical sont : Mme ROTHEA, conseillère déléguée rapporteur du budget, M. FRANCO, M. BREUZIN, M. Gérald COSTE et M. GAT.

Vous retrouverez l'ensemble des délégués titulaires et suppléants sur le site internet du SITOM : [https://www.sitom-sud-rhone.com/Les-elus\\_a81.html](https://www.sitom-sud-rhone.com/Les-elus_a81.html)

#### TRIONS MIEUX NOS PAPIERS : PAS DE CARTONS DANS LES SILOS BLEUS de la COPAMO

Les silos bleus sont destinés à la collecte des Journaux-Revues-Magazines, ainsi qu'à tout autre papier utile à l'utilisateur (enveloppes, papier de couleurs, papier craft...). Le respect des consignes de tri permet au SITOM de recycler des papiers de bonne qualité. Le flux de papiers collectés constituera une nouvelle matière première pour alimenter les papeteries européennes. Le SITOM a constaté la présence de **6% de cartons dans ces silos bleus**. La présence de cartons génère des problèmes techniques pour le tri des déchets lorsqu'ils arrivent en centre de tri (blocage des tapis). De plus, la recrudescence des commandes via internet engendre une quantité de carton importante. Il est primordial de ne plus déposer les cartons dans les silos bleus. Déposez-les dans la benne cartons de la déchèterie la plus proche de chez vous.



#### COPAMO : un restaurateur et un boulanger impliqués pour une meilleure gestion de leurs déchets

Le restaurant le Talluy (Taluyers), et la boulangerie les Platières (Mornant) ont accepté la proposition du SITOM pour faire le bilan de leur production de déchets et mettre en place des actions permettant d'améliorer leur gestion.

L'intervention du SITOM en partenariat avec ces deux commerces a permis la mise en place du tri des déchets via la mise à disposition de silos aériens jaunes et verts, ainsi que d'un composteur et de 5



poules pour le Talluy. La sensibilisation du personnel et leur implication en faveur du tri des déchets est un atout pour l'atteinte de l'objectif de réduction du volume des Ordures Ménagères présenté à la collecte chaque semaine. La réduction de ce volume a impliqué une réduction du montant de la Redevance Spéciale, pour le restaurateur. Les résultats sont très satisfaisants pour les deux commerces : réduction d'environ 400L de déchets hebdomadaires pour le Talluy, et une réduction d'environ 2 000L de déchets hebdomadaires pour la boulangerie les Platières.

## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN CANTINE : LES DECHETS ALIMENTAIRES ? QUEL GACHIS !

Le SITOM a réalisé 21 diagnostics, dans toutes les cantines du SITOM, faisant l'objet d'un rapport synthétique. Nous pouvons faire un bilan concis des résultats :

- 14 cantines en liaison froide
- 5 cantines avec une cuisine sur place
- Deux cantines en liaison mixte (chaude et froide)



Il apparaît que le gaspillage alimentaire est fortement réduit lorsque la cuisine est réalisée sur place, le personnel de cuisine adaptant les quantités préparées en fonction des menus et les quantités servies en fonction des enfants. Cependant, en moyenne, les cantines du territoire du SITOM produisent 3 Tonnes de déchets alimentaires par an (gaspillage alimentaire). Pour la plupart des cantines, les déchets alimentaires sont déposés dans les ordures ménagères et incinérés. 4 nouvelles cantines ont expérimenté la collecte séparée des biodéchets en 2020. D'autres cantines donnent tous les restes alimentaires à des animaux.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, chaque cantine possède ses contraintes et ses atouts avec lesquels il faut travailler pour limiter le gaspillage alimentaire et développer une gestion optimale des biodéchets.

Le SITOM continue ses diagnostics déchets, et formations du personnel de cantine, sur demande des communes des entreprises, des établissements...tout au long de l'année.

## LE REEMPLOI EN DECHETERIE : BILAN DES PREMIERES COLLECTES

En 2020, le SITOM a approuvé son PLPDMA en Conseil syndical du 06 février 2020 après une longue procédure de consultation du public et autres organismes. L'un des axes du PLPDMA est le développement du réemploi sur deux des déchetteries de son territoire, la déchetterie de Brignais et la déchetterie de Ternay. La déchetterie de Mornant est équipée d'un système de point réemploi mis en place depuis plusieurs années en partenariat avec Emmaüs Mornant. La déchetterie de Saint Laurent d'Agny, en



construction, sera équipée d'un espace réemploi dès son ouverture. La future déchetterie de Saint Symphorien d'Ozon en sera également équipée afin de constituer un véritable réseau de collecte d'objets. Le SITOM a établi un planning de collectes ponctuelles d'objets. Diverses associations ont signées un partenariat avec le SITOM afin de réemployer les dons collectés ou les vendre à bas prix. On peut citer l'association La Clavette pour les vélos, Recyclivres pour la collecte de livres et l'association Emmaüs pour le petit mobilier, les fournitures scolaires, les petits électroménagers...

Les collectes se font par campagne : mai était le mois de collecte des vélos, juin, les livres juillet les fournitures scolaires et août les petits meubles. Les trois premières collectes ont permis de donner 17 vélos, plus de 1 200 livres, 32 cartons de fournitures scolaires et plus de 20 meubles soit 4 860 kg de déchets évités.

Le SITOM remercie tous les habitants du territoire qui ont fortement participé au succès de cette opération et participent ainsi à la réduction des déchets. Le réemploi permet de réduire la quantité de déchets produite puisque les objets réemployés ne sont pas définis comme des déchets.

## DES NOUVELLES DES DECHETTERIES

Les travaux de terrassement de la déchetterie de Saint Laurent d'Agnay sont terminés avec une dalle coulée à la fin du mois de septembre. La création de la plateforme de déchargement des déchets est terminée. Le local gardien a été installé. Le projet avance rapidement pour une ouverture prévue pour le mois de novembre 2020.



Le projet de déchetterie sur la commune de Saint Symphorien d'Ozon avance. L'enquête publique est terminée. L'accord préfectoral ICPE est en cours. Le SITOM a lancé la procédure de consultation des entreprises et les offres sont en cours d'analyse. L'ouverture de la future déchetterie est prévue pour l'été 2021.

Ces deux déchetteries permettront d'offrir un service de tri des déchets optimisé aux usagers du territoire.